



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université des Sciences et de la Technologie Houari Boumediène
Faculté de Mathématiques



Procès-verbal de la réunion extraordinaire du Conseil Scientifique
de la Faculté de Mathématiques
Séance du dimanche 5 mai 2024

Présents : AIDER Méziane, BATOUL Aïcha, BEHLOUL Djilali, BENSEBAA Boualem, BEY Siham, BOUCHEMAKH Isma, BOUROUBI Sadek, CHAABANE Djamel, HAMDÏ Fayçal, HERNANE Mohand Ouamar, LAADJ Toufik, MAACHOU Nacéra, MAHOUI Sihem, REBAH Dirar, SADKI Ourida, OUAFI Rachid, SELMANE Schehrazad (Présidente), TATACHAK Abdelkader.

Absents excusés : GUENDA KENZA, CHERIET Djamel Eddine, MEDJDEN Mohamed, YAGOUNI Mohamed.

Absents : ALI ZIANE Tarek, BEKHOUCHE Saida, BOUCHEMAKH Asma, OULMANE Taous, TALEB Samira

Ordre du jour :

Examen et validation du classement des candidats au programme des mobilités au titre de l'année 2024.

La séance a été ouverte à 09h50.

Après l'ouverture de la séance par la Présidente du CSF, la parole a été cédée au Secrétaire Général de la Faculté de Mathématiques, qui a exposé le budget alloué au programme des mobilités de courte durée à l'étranger pour l'année 2024, ainsi que sa répartition conformément à l'arrêté n° 255 du 25 février 2024.

Le CSF a convenu les points suivants :

- Les frais d'inscription prévus pour les RSI ne doivent pas dépasser 300 euros.
- Autoriser le changement de type de mobilité de SSHN à RSI, si le candidat a été programmé dans les deux types.
- Proposition de deux options pour les candidats au programme de mobilité SSHN.
La première option consiste en une demande de séjour de 7 jours avec titre de passage, tandis que la deuxième option est de demander un séjour de 15 jours sans titre de passage.
- Proposition de deux options pour les SP : soit 15 jours avec titre de passage, soit 30 jours sans titre de passage.
- Les doctorants ayant soumis leur dossier de soutenance de thèse et validés par des décisions rectorales ne peuvent pas bénéficier d'une mobilité.

رئيسة المجلس العلمي
لكلية الرياضيات
الأستاذة: سلمان شهرزاد

Ensuite, le CSF a validé le classement des enseignants établi par les quatre départements, ainsi que celui des doctorants salariés et non-salariés et les ATS (jointes en annexe).



La séance a été levée à 12h50.

PV rédigé par
Dr. LAADJ Toufik

كوفيتة لملح
لاادج

Président du CSF
Prof. SELMANE Schehrazad

رئيسة المجلس العلمي
لكلية الرياضيات
الأستاذة: سلمان شهرزاد